

Le premier éco syndicat français sort de terre en plein Covid-19

La veille du 1er mai, le premier écosyndicat de France annonçait sa création. Nommé la Fédération du Printemps écologique, il veut mettre l'impératif écologique au coeur des entreprises pour sortir de la crise et préparer une nouvelle société.

Temps de lecture : minute

18 mai 2020

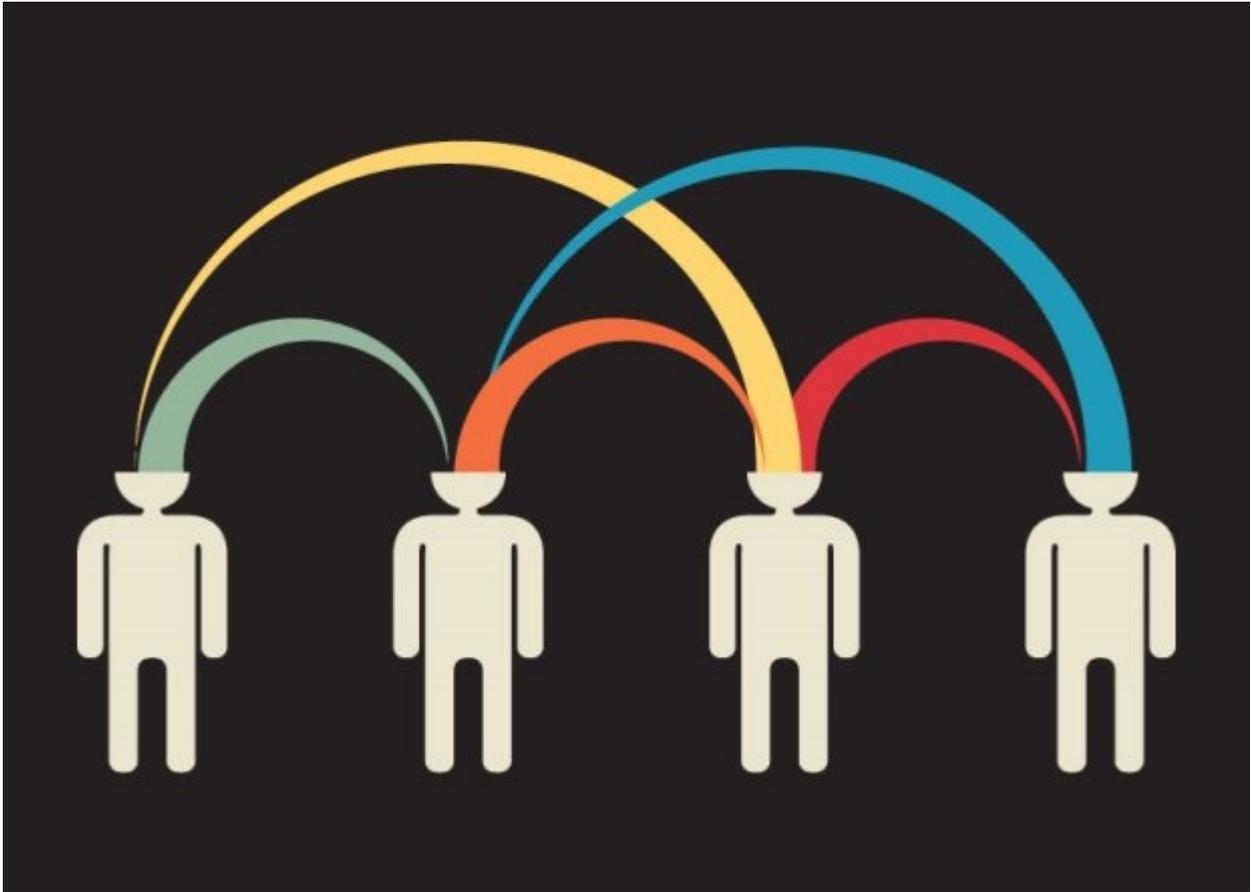
Même chez les ténors du numérique, des mouvements naissent en interne pour instaurer un peu plus d'écologie au sein de l'entreprise comme en témoignent Google and Amazon Workers For Action on Climate. L'écologie n'est plus seulement l'apanage des militant·e·s ou des politiques mais aussi des salarié·e·s. Pour donner la parole à ces derniers, Maxime Blondeau, Joséphine Bournonville, Erwan Pannier, et Anne Le Corre ont fondé le premier écosyndicat de France. Lancé le 1er mai dernier, celui-ci veut ériger l'impératif écologique comme clé de voûte du développement stratégique des entreprises.

“L'industrie humaine, et donc l'appareil productif, est responsable des problèmes climatiques” et c'est directement à l'intérieur de l'entreprise qu'il faut intervenir pour faire bouger les choses, explique simplement Maxime Blondeau. Les syndicats sont, en effet, les seuls à pouvoir signer *“des accords collectifs contraignants qui font office de loi dans l'entreprise”*, rappelle t-il. Acteur du dialogue entre l'État, les employeurs et les salariés, les syndicats représentent défendent les droits des travailleurs, leurs conditions de travail et leurs valeurs.

Un mode de production plus responsable et plus réfléchi

À la différence des syndicats issus du monde ouvrier, la Fédération du Printemps écologique cherche à remettre en cause la notion même de productivisme . *“Nous voulons réguler les quantités de biens et de services produits et instaurer une décroissance sélective des investissements dans les filières polluantes”*. Des secteurs comme l'automobile ou l'énergie utilisent encore des méthodes *“de production désuètes”* aux yeux de Maxime Blondeau. Pour autant pas question d'effectuer un retour en arrière sur les avancées technologiques. *“Nous sommes dans la sobriété numérique, la mesure et la conscience”* , souligne le professeur d'écologie numérique, très au fait de ces questions.

Tous ces changements engendreront inéluctablement la destruction de certains métiers. *“Il faut briser ce tabou et accompagner en amont ces salariés en les formant ou en les requalifiant”* , reconnaît Maxime Blondeau. Justice sociale et écologie sont intrinsèquement liées pour l'écosyndicat qui souhaite les associer et ne pas placer sa mission sous l'unique prisme de l'environnement, ce qui est reproché à certains partis politiques.



À lire aussi

"La France est l'épicentre européen et un laboratoire mondial de l'économie collaborative"

L'écosyndicat s'est rapproché de plusieurs ONG pour ériger un corpus de revendications classables en cinq catégories : l'anticipation des mutations de l'emploi, l'adaptation des modes de gouvernances (indexation de l'actionnariat sur le bilan écologique), l'interrogation des choix technologiques des entreprises, l'atteinte des objectifs climatiques et la transformation du code du travail via l'intégration de l'impératif écologique. Ne nous le cachons pas, la tâche risque d'être longue et ardue pour ce nouveau venu dans l'univers syndical.

Un syndicat plus moderne, plus paritaire,

plus transparent

Autre temps, autre moeurs. Le mot *“syndicat n’est pas attractif. Il existe tout un imaginaire autour de lui qui ne correspond pas à sa réalité”* . Pour attirer des membres et des sympathisant·e·s, la Fédération du Printemps écologique veut *“renouveler l’expérience syndicale en la rendant plus simple, plus diverse et plus paritaire”*.

Fini le tract papier, place à la communication numérique ! *“Nous utiliserons surtout le mailing et les réseaux sociaux pour informer nos membres”* , explique Maxime Blondeau. Des web apps, un logo design et un vocabulaire plus moderne sont en cours de développement pour attirer les jeunes générations et faciliter les adhésions. Difficile de ne pas voir dans ce tout numérique un paradoxe. Pourtant, le co-fondateur l’affirme, *“nous ferons les choses de manière mesurée et raisonnée, nous réfléchissons à l’impact de tout ce que nous réalisons depuis la création de notre site internet”*. Remettre en cause la technologie signerait d’emblée la mort du syndicat au vue de l’impact grandissant du numérique dans nos vies.

Pour faciliter la transparence, le syndicat a simplifié sa structure. Il se divisera en trois paliers : un syndicat national qui gèrera les finances, 26 syndicats professionnels qui négocieront les accords de branches professionnelles et des communautés syndicales au sein des entreprises qui porteront les revendications en interne. Ces dernières constitueront des listes d’élus qui pourront siéger au CSE (conseil social et économique) afin de faire adopter des pratiques éco-responsables à leurs dirigeants et dirigeantes. Mais rappelons-le, le CSE n’est obligatoire que dans les entreprises comptabilisant 11 salarié·e·s minimum, ce qui n’empêche en rien le salarié d’une TPE de se syndiquer mais réduira son pouvoir d’intervention à l’intérieur de son entreprise.

Pour accompagner les syndiqué·e·s dans leur mission, des membres de la

société civile (ONG, think tanks) “ leur fourniront leur expertise et les aideront à développer des projets concrets”.

Trois ans pour réussir à imposer leur vision

Au 1er mai, le syndicat comptait déjà des salarié·e·s syndiqué·e·s dans 80 entreprises de tous types (CAC40, PME, TPE) et plus de 2000 sympathisants et sympathisantes, des Français·es partageant ses idées sans avoir adhéré. Un bon début pour “*un projet embryonnaire*” dont la naissance vient tout juste d’être actée. Pour autant, pas question de se reposer sur ses lauriers. “*Nous avons un défi immense, transformer l’appareil productif de la 6ème puissance mondiale*” reconnaît Maxime Blondeau, et il leur faudra des forces vives pour y arriver.

Pour peser dans l’univers syndical et imposer ces idées, il faut atteindre “*le niveau de représentativité*”, c’est-à-dire un nombre d’élue·e·s suffisant pour imposer ses idées lors des négociations des conventions collectives prises avec les représentants patronaux de chaque secteur d’activité (conseil, éducation, technologie, journalisme...). La Fédération du Printemps écologique présentera déjà ses premiers candidats et candidates aux élections syndicales en septembre et se laisse trois ans pour devenir représentatif et commencer à peser dans l’entreprise.

L’écopsyndicat devra donc réaliser un grand travail d’évangélisation pour renforcer ses rangs et espérer atteindre l’objectif de “*10 000 adhérents et adhérentes d’ici la fin de l’année ou début 2021*” qu’il s’est fixé. Il devra aussi réunir des fonds auprès de fondations et de donateurs pour poursuivre ses activités, uniquement financées par les adhésions à l’heure actuelle.

Depuis les années 50, le taux de salariés syndiqués en France a drastiquement baissé, passant de plus de 30 à% à 8% à peine dans le secteur privé aujourd’hui selon le centre d’observation de la société. Le

défi est de taille, *“il s’agit d’un travail de longue haleine qui prendra des décennies à aboutir”* mais la crise du Covid-19 pourrait bien jouer un rôle d'accélérateur !

Article écrit par Anne Taffin